



Un 6 à 7 qui se plonge dans l'avenir des régions de montagne

La météo fort clémente en ce jeudi aurait pu inciter plus d'une personne à flâner sur les bords de la Sarine et profiter des prémices de l'été. Pourtant la salle du Richemont était à nouveau bien remplie. Une trentaine d'habitants et d'entrepreneurs du Pays-d'Enhaut se confondent dans le public car le thème du jour ne laisse pas indifférent. Quel est l'avenir des régions de montagne ?

Pierre Mottier, président de Pays-d'Enhaut Région est le chef d'orchestre de cette soirée. Après son mot de bienvenue, il donne la parole à **Luc Terraz, directeur de l'entreprise Luc Terraz Peinture Sàrl** qui se présente sous toutes ses couleurs. On parlera peinture évidemment, mais également échafaudage, sablage, isolation périphérique ou encore plâtrerie. L'entreprise créée il y a 10 ans au moment où il est venu s'établir au Pays-d'Enhaut avec son épouse s'est largement développée depuis lors. Elle se compose aujourd'hui de 17 employé/es dont 3 apprenti/es. Son site www.terraz.ch renseigne toutes les personnes qui n'ont pu assister à sa présentation.

S'ensuit l'exposé d'**Alain Renaud, responsable du plan directeur cantonal**. A quoi bon sert cet outil stratégique ? Dans les grandes lignes, il convient d'absorber dans les meilleures conditions possibles l'augmentation prévue de population. En effet, situé à l'intersection de la « banane » du développement économique qui s'étend du Royaume Uni au nord de l'Italie et de la zone à forte attractivité résidentielle qui se trouve sur le versant nord de l'Arc alpin, le canton de Vaud attend 100'000 nouveaux habitants à l'horizon de 2020. Aussi s'agit-il de planifier le cadre de vie, de prévoir les conséquences écologiques, de garantir une desserte équitable de la population. On l'aura compris, l'objectif principal consiste à réussir le développement équilibré des régions dans le long terme, en tenant compte de ces modifications structurelles. Pour nous au Pays-d'Enhaut, on apprend par exemple que Château-d'Oex est défini comme un centre régional, tandis que Rougemont et Rossinière sont des centres locaux. Partant de là, le niveau de services et d'équipement est par exemple défini tout comme l'accessibilité. Le plan directeur cantonal détermine en outre les territoires à habitat traditionnellement dispersé. Le Pays-d'Enhaut en fait partie et cette mesure permet d'effectuer des changements d'affectation de bâtiments existants à des fins d'habitation sans rapport avec l'agriculture. Le plan directeur cantonal peut être consulté dans son entier sur www.vd.ch/plan-directeur.

Last but not least, **Thomas Egger, directeur du SAB** – le groupement suisse pour les régions de montagne – décline son plan d'action pour une politique économique spécifique aux régions de montagne. Les travaux dans ce sens ont permis de soulever différents axes prioritaires tels que la qualification du personnel, l'accès à des services et infrastructures destinés aux entreprises, l'accès au marché suisse, l'encouragement à la coopération entre les entreprises, l'amélioration de l'image des régions de montagne comme lieu de travail et de vie, l'élaboration de conditions cadres légales, le développement durable. Le champ d'action du SAB est très vaste et son action politique a déjà fait ses preuves à de nombreuses reprises par le passé. Pour en savoir plus ou pour devenir membre du SAB et soutenir ses activités : www.sab.ch

Le buffet qui s'ensuit, composé essentiellement de produits de la marque Pays-d'Enhaut Produits Authentiques, réjouit autant les yeux que les papilles. Les discussions se poursuivent par petits groupes et chacun repart en gardant en mémoire les nombreux enjeux propres à la vallée ou aux régions de montagne, tels qu'ils ont pu être évoqués durant la soirée.

Si vous n'avez pas pu assister à cette édition, contactez-nous pour en savoir davantage ou pour recevoir les présentations. Nos coordonnées se trouvent sous www.pays-denhaut.ch et nos services sont gratuits. Nos remerciements vont au public pour leur participation, à nos intervenants pour la qualité de leur présentation ainsi qu'à notre sponsor, la Banque Cantonale Vaudoise pour leur soutien.

Il reste quelques places disponibles pour la présentation d'une entreprise locale, prévue en entrée de chaque 6 à 7 du Jeudi. Une opportunité à ne pas manquer si vous souhaitez mieux faire connaître l'ensemble de vos activités. Faites nous savoir votre intérêt par téléphone au 026 924 72 80 ou par courriel à info@pays-denhaut.ch.

Il ne me reste plus qu'à vous donner rendez-vous au prochain 6 à 7 du Jeudi. Ce sera le 20 mai prochain sur le thème du recrutement, de la formation et de la gestion du personnel, lors duquel la question de l'apprentissage sera notamment abordée. Le détail du programme sera dévoilé dans l'édition du journal du 13 mai.